



---

## 46<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

### Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Genève, 19 mars 2021

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse est alarmée par la persistance des graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en RDC commises par des acteurs étatiques et non-étatiques. Alors que la RDC compte aujourd'hui plus de 120 groupes armés, ces violations constituent une source supplémentaire d'instabilité.

La Suisse salue la volonté politique de la RDC de mettre en œuvre un programme de désarmement, démobilisation et réintégration communautaire, ainsi qu'un processus de justice transitionnelle. Toutes les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'enquêtes et de poursuites judiciaires aux niveaux national et, le cas échéant, international. La lutte contre l'impunité et le traitement du passé, y compris les réparations aux victimes, sont indispensables pour mettre fin aux cycles de violence.

La Suisse s'inquiète des discours de haine, qui sont à l'origine d'actes de violence ayant causé des morts, des pillages, des atteintes à l'intégrité physique, y compris des violences sexuelles, et des déplacements. La Suisse dénonce ces discours de plus en plus nombreux qui proviennent principalement des militants de partis politiques, mais également d'acteurs de la société civile et de membres de la diaspora congolaise. Nous sommes également préoccupés par les arrestations et détentions arbitraires et les disparitions forcées de défenseuses et défenseurs des droits de l'homme.

**Madame la Haute-Commissaire, comment envisagez-vous de soutenir le gouvernement dans la lutte contre l'impunité ? Comment surmonter les obstacles qui empêchent des avancées dans ce domaine ? Et comment adresser les défis liés aux discours de haine ?**

Je vous remercie.